

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 juillet 2020

BIOÉTHIQUE - (N° 3181)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N ° 800

présenté par

M. Hetzel, M. Reiss, Mme Bassire, M. Thiériot, Mme Boëlle, Mme Anthoine, Mme Beauvais,
M. Masson, M. Pierre-Henri Dumont et M. Sermier

ARTICLE 4

À l'alinéa 29, substituer aux mots :

« Celui »

les mots :

« Dans les couples composés d'un homme et d'une femme, l'homme ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le pronom « celui » devrait renvoyer à la dernière personne évoquée. Ici on ne sait pas de qui il s'agit.